

FÉVRIER
2016

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



DOSSIER

Le projet de collège :
chronique d'un gâchis

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Les visites de quartier
Vols par ruse

LOISIRS ET CULTURE

Rdv avec Clotilde De Brito

Inventaire des zones humides : consultation publique du 15 février au 15 mars.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

DONNEZ VOTRE AVIS !



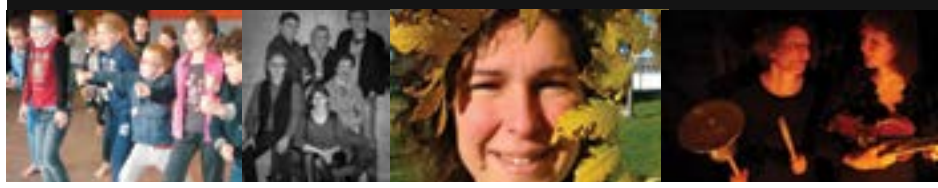
*Ecole Elémentaire
du Bois Gilbert*



Le projet de nouveau collège à Yffiniac remis en cause.



dans ce numero



SOMMAIRE **EDITO**

Dossier

LE PROJET DU COLLEGE REMIS EN CAUSE.....P4-5

Actualités municipales

LES VISITES DE QUARTIER REPRENENT
VOLS PAR RUSE/DÉMARCHAGE ABUSIF
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES.....P6

Enfance jeunesse

RECRUTEMENT DES ANIMATEURS.....P7

Sports, loisirs et culture

LE PRINTEMPS DES POETES
EXPOSITION DES MOTS POUR LE DIRE
ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE ANIMÉ
RDV AVEC CLOTILDE DE BRITO
PRIX LITTÉRAIRE CÉZAM
CONCERT DU GROUPE ARAN.....P8-10

Opposition.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

Collège : les vraies raisons d'un échec

Vous l'avez certainement appris par voie de presse, et la nouvelle en a ému plus d'un : après deux ans de contacts et d'études, le Département qui devait implanter son 48^e collège à Yffiniac, a décidé de déplacer ce projet sur la commune d'Hillion.

L'affaire a fait grand bruit, tant le caractère autoritaire de cette décision a de quoi interloquer. Nous y consacrons donc un dossier spécial dans ce numéro pour que chaque Yffiniacais en soit parfaitement informé.

Nous ne pouvions pas laisser penser, contrairement à ce que voudrait faire croire le Président du Conseil Départemental, que cette situation serait le fait de la municipalité d'Yffiniac et de son absence de « sens de l'intérêt général ».

Tant sur le plan de la transparence démocratique, de la recherche de dialogue que sur les plans juridique et financier ; la municipalité n'a cessé d'œuvrer pour faire avancer ce dossier tout en préservant l'intérêt des Yffiniacais, objet premier de son mandat électif. Malheureusement dans ce dossier, nous nous sommes heurtés depuis quelques mois à une collectivité d'un autre niveau, ne connaissant, en matière de dialogue, que la raison du plus fort, qu'il n'est pas dans nos habitudes de pratiquer.

Nous n'avions pas mesuré que notre témérité serait aussi radicalement sanctionnée, mais pour M. Cadec, l'occasion était trop belle d'un double bénéfice :

- primo, notre refus de céder à ses conditions inacceptables, lui permet de balayer d'un revers de la main la petite commune d'Yffiniac. Yffiniac, qui a le front de vouloir négocier un prix de vente, de faire valoir le droit et non ce que M. Cadec appelle des « règles » de financement que le Département a lui-même édictées.

- secundo, en déplaçant le site de quelques hectomètres, M. Cadec fait plaisir à une commune qu'il pense politiquement « amie », **malheureusement sans faire cas du surcoût forcément élevé que générera ce transfert.**

Comment les citoyens que nous sommes pourront-ils encore entendre le discours sans cesse rebattu sur la dégradation des finances départementales ?

Comble de cynisme, M. Robert, de la minorité municipale, mais conseiller départemental majoritaire nous demande aujourd'hui des comptes sur l'absence de traitement du dossier au sein de notre conseil. On croit rêver !

Quel dossier aurions-nous pu présenter alors que depuis des mois le Département fait la sourde oreille à nos demandes de clarification et singulièrement d'une convention fixant la répartition des charges et engagements de chacun ? C'est pourtant le moins qu'on puisse faire pour un projet de cette importance...

A l'instar de son président, qui n'est pas à une contradiction près, notre conseiller départemental semble moins regardant sur la façon dont l'affaire a été évoquée au sein de l'assemblée départementale... puisqu'il n'était jusqu'à son terme brutal, manifestement pas mieux informé que nous de l'évolution du dossier.

Malheureusement, pour ce qui nous concerne, nous connaissons maintenant les raisons de ces silences. Il ne nous reste plus qu'à cultiver l'espoir que les futurs usagers n'auront pas trop à souffrir de cette bien triste pantalonnade...

Michel Hinault
Maire

A noter

Horaires de la déchèterie

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.
Contact au 02 96 72 59 41 ou 0 810 121 600

Le projet de collège à Yffiniac

Chronique d'un gâchis

Un collège devait voir le jour sur le site du Buchonnet en septembre 2018. Le projet a finalement été annulé, le Conseil départemental l'ayant décidé ainsi. La municipalité est scandalisée par ce revirement incompréhensible. Comme l'évoque M. le maire dans son édito, il est indispensable de retracer les principaux points.

L'historique du projet... quelques dates-clés

L'origine de ce projet remonte à l'été 2013. Suite à une réorganisation de la sectorisation de Saint-Brieuc Est, M. Gérard Le Caër, vice-président du Conseil général fait part du souhait du Département d'implanter un collège sur le territoire de la commune d'Yffiniac. Le site du Buchonnet est évoqué, constituant la seule possibilité de foncier suffisamment étendu et facilement mobilisable.

Le 19 août 2013 Le Département confirme son intérêt pour la commune et fait parvenir un catalogue très détaillé d'exigences à prendre en compte : parcellaire nécessaire, desserte en voies adaptées et réseaux divers, mais aussi équipements et commodités de proximité...des aménagements correspondant davantage à une insertion en site urbain.

Le 9 novembre 2013 Souhaitant toutefois répondre à la demande du Département, la commune présente une solution consistant à affecter une partie de la parcelle destinée au lotissement du Buchonnet à l'implantation du collège. **Dans le courrier, il est précisé que l'emprise sera cédée au prix fixé par France Domaine et comprenant les frais de viabilisation, travaux assurés par la commune. Il est à noter qu'il n'a jamais été répondu à ce courrier.**

Le 21 mai 2014 Nouveau courrier de la commune (auquel le département ne répondra pas) afin d'exprimer son souhait de ne pas réaliser de rond-point à l'intersection de la rue du Haut des Champs et de l'avenue des Plages, solution jugée onéreuse.

Le 8 juillet 2015 Le résultat du Concours d'architecte est présenté à une petite délégation d'élus au siège du Conseil départemental dont Mme Balay Mizrai vice-présidente de la nouvelle assemblée et M. Fernand Robert conseiller du canton et conseiller municipal d'Yffiniac qui n'a d'ailleurs jamais pris contact avec le maire pour l'informer de l'évolution et des éventuels blocages du dossier.

Le 23 septembre 2015 La commune d'Yffiniac, consciente des difficultés et dissensions sur la problématique de ce partenariat, propose une convention précisant les engagements et responsabilités de chacun.

Le 8 décembre 2015, soit deux mois et demie plus tard, le Conseil départemental in-

dique qu'il ne souhaite pas établir de convention, jugée « pas nécessaire », ne pas payer la viabilisation du terrain et ne pas participer au financement des accès de voirie.

Le 18 décembre 2015 M. le maire rappelle les conditions voulues par la commune et expose que ces demandes ne sont pas acceptables. Il demande au Département une réponse conforme à ses possibilités présentées depuis plus de deux ans, avec une date butoir au 15 janvier 2016. M. Cadec ne prend connaissance de ce courrier que le « 12 janvier » selon ses propres dires.

Le 15 janvier 2016, le Département décommande en début de matinée une réunion fixée le 18 janvier et portant sur le prix de vente. Le même jour, Michel Hinault reçoit une lettre de M. Cadec l'informant que le collège « n'ouvrira pas sur le territoire d'Yffiniac ».

Le 16 janvier 2016, M. Cadec propose par mail un projet de convention à M. Cosson, maire d'Hillion.

L'objet de la transaction

La mise en place et le financement d'équipements complémentaires ayant d'emblée été écartés par la commune, la répartition des charges relatives à la mise à disposition du terrain portaient essentiellement sur deux points : les aménagements relatifs à la voirie et le prix de vente du terrain. Concernant ces aménagements de voirie, il a été très vite décidé que l'accès principal à la nouvelle zone (collège & lotissement) devait s'effectuer par la rue Haut des Champs, impliquant la création d'un rond-point imposé par le Département..

Les nouvelles exigences du Département Le projet architectural fait mention que

la rue du Haut des Champs doit être redimensionnée et équipée pour accueillir les bus (mise en oeuvre d'une sur largeur et de quais d'accostage) et qu'un second rond-point doit y être aménagé pour gérer au mieux les flux d'entrée dans le collège et le lotissement.

La vente des terrains : autre sujet de discorde

Le département a proposé de construire son équipement sur une parcelle largement dédiée mais n'acheter que le strict périmètre des espaces exclusivement dédiés au fonctionnement du collège, laissant à la commune le soin de gérer les abords, parkings et

voies d'accès. Un tel procédé ne trouve évidemment pas à s'appliquer dans une opération d'aménagement d'ensemble où chaque mètre carré est acheté en vue d'être revendu viabilisé au prix le plus juste et ne peut ainsi être gaspillé. La commune a toutefois accepté de ne pas facturer la surface des parkings (400 000 € sur les 1 200 000 € engagés par elle) qui, bien que dédiés à l'usage exclusif du collège, auraient été reclassés *in fine* dans le domaine public communal. Le prix ne pouvait être que celui du terrain viabilisé, ce qui était une règle *sine qua non* établie et notifiée dès les premiers contacts de l'opération.

Quelques précisions s'imposent...

Suite aux différents articles de presse parus, la commune souhaite apporter les précisions qui s'imposent, pour la bonne information des habitants d'Yffiniac.

Ouest-France du 16 janvier

Le Département voulait acheter le terrain « nu », sans les frais de viabilisation. La commune tenait à faire supporter au Département les frais de viabilisation du terrain. Le prix n'est pas le même : de 15€ à 80€ le m2 (...).

Précisions

Le prix fixé par le service des Domaines (valeur vénale 80 € HT le m2) était en effet trop élevé et la commune en convient. Cependant, des discussions pour parvenir à un accord étaient évidemment possibles. La différence entre la valeur vénale spécifiée par les Domaines et la valeur réelle du bien laissait une marge de négociation assez large liée à l'appréciation des frais de viabilisations. Il est nécessaire de préciser que la référence du prix de viabilisation du terrain à bâtir des maisons individuelles ne peut se transposer à une parcelle de deux hectares, et que des efforts pouvaient être consentis sans trop pénaliser le lotissement ni le contribuable yffiniacais.

« D'autre part, ajoute Alain Cadec, un collège nécessite des équipements à proximité comme une salle de sport. La commune d'Yffiniac ne voulait pas y participer financièrement (...) ».

Précisions

« La commune a très récemment adapté ses équipements sportifs et culturels en adéquation avec ses besoins propres. Il n'est donc pas envisagé d'engager, sous maîtrise d'ouvrage communale, d'investissements supplémentaires de cette nature en vue d'une mutualisation avec votre futur établissement. » (Courrier de M. Le maire du 9 novembre 2013 auquel les services du Département n'ont pas cru devoir répondre).

Le Télégramme du 15 janvier

Pourquoi le nouveau patron du Département a-t-il abandonné le projet ?

« M. Cadec argue que la commune aurait manifesté ces dernières semaines des contributions supplémentaires et formulé de nouvelles revendications », énonce Michel Hinault (...) Dans l'article,

le président ajoute, en parlant des élus d'Yffiniac, qu'« ils ne veulent pas que ça leur coûte un centime (...) ».

Précisions : 1 200 000 € engagés

Un projet de convention, transmis en septembre 2015, a été proposé par la commune. Elle stipulait :

- **une prise en charge** à hauteur de 30% du financement du rond-point sur la RD 765 (voie départementale et desservant un équipement départemental)
- **une prise en charge** complète des aménagements spécifiques de la rue du Haut des Champs
- **une prise en charge** à hauteur de 50 % du second rond-point (au niveau de la rue du Haut des Champs)
- **la prise en charge** du financement des parkings
- une négociation du prix de vente des terrains était par ailleurs en cours.

Compte-tenu des aménagements de voirie et de l'effort sur le prix de vente qui aurait pu être consenti, c'est environ **1 200 000 €** que la commune aurait financé sur ce projet.

L'intérêt général

L'intérêt général du territoire, de ses bénéficiaires et de ses acteurs doit préserver et prendre en compte la juste et transparente contribution des parties prenantes. Le projet du collège ne doit pas échapper à cette exigence.

Quelles conséquences ?

Même si l'histoire locale ne retiendra sans doute pas grand chose de cette péripétie, **l'abandon du projet du collège reste en tout cas un beau gâchis de temps et d'argent.** C'est le travail de plusieurs équipes qui est mis à la poubelle : les services, les élus, Baie d'Armor Aménagement et le cabinet Tecam le maître d'oeuvre.

Le futur collège à Hillion ?

Outre les frais déjà engagés sur Yffiniac, le Conseil départemental va

devoir reprendre un projet à partir de zéro sur Hillion. Sans connaître le terrain, les aménagements de voirie et de réseaux nécessaires ni le nouveau projet architectural, M. Cadec prétend économiser 2 400 000 €, tout ceci pour une date de livraison inchangée (septembre 2018).

Pour reprendre ses propres termes **« de qui se moque-t-on ? »** (OF du 29 janvier 2016).

Le 48^e collège du département qui devait ouvrir sur Yffiniac : un établissement prévu pour accueillir environ 600 élèves dans un bâtiment passif, d'une surface moyenne de 3 000 m2 et dont le coût total était estimé à 14 M€ TTC.

Visites de quartier

Elles reprennent samedi 20 février

Dans le cadre de sa politique de proximité, la municipalité renouvelle ses visites de quartiers. Elles permettent aux élus de rencontrer les riverains directement dans leur quartier. L'objectif de ces rendez-vous (fixés à 10h30 le samedi matin) est d'écouter les remarques et suggestions des habitants et essayer d'apporter des réponses afin d'améliorer leur vie quotidienne. Les Yffiniacais sont informés de la visite de leurs élus dans leur secteur par un tract dans leur boîte à lettre, sur lequel ils sont invités à noter leur(s) remarque(s). Ces réunions de quar-

tiers seront généralement annoncées dans la presse et le bulletin municipal.

Le programme des visites 2016

La Croix-Bertrand/Les Villes Tanets/La Ville Tahois : samedi 20 février

La Gare/Rue de Mirouze et lieux-dits du secteur : samedi 19 mars

Lot. des Grèves, rue des Grèves et lot. de la Ville Nyse : samedi 23 avril

Les Fraïches/La Ville Volette/La Ville Louze : samedi 14 mai

Centre bourg (rues de Gaulle, de Penthièvre, Turmel, des Ecoles, etc) : samedi 18 juin

Les Villes Hervé : samedi 2 juillet

Rue Mgr Le Mée/Lot. St-Jean : samedi 10 septembre

Bellevue Saint-Aubin/Lot. Des Cours/L'Aubée : samedi 1^{er} octobre

Grandes Pâtures/Rue René Coty/Lieux-dits du secteur : samedi 29 octobre

Les Jearnottes : samedi 19 novembre

Les Roches Tourelles : samedi 3 décembre

Démarches abusifs, vols par ruse...

Soyez vigilants !

Suite à de récents vols par ruse et démarchages à domicile dont certains Yffiniacais ont été victimes, voici quelques conseils pratiques afin de vous protéger d'éventuels abus :

- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou justificatif de passage), en cas de refus ne laissez entrer personne.
- vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous et vérifier dans l'intervalle son identité et ses compétences en téléphonant par exemple à la police municipale.
- ne signez aucun papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que vous disposez d'un délai de rétractation de sept jours.

Concernant les vols par ruse, la police municipale vous invite également à redoubler de vigilance lorsque vous effectuez par exemple des retraits dans un distributeur automatique :

- cachez ostensiblement votre code secret en le composant sur le clavier
- ne vous laissez pas distraire par un ou des individus qui vous conseilleraient de refaire votre code ou prétendraient que vous avez oublié de l'argent au distributeur
- si le cas se présente, dites-leur que vous n'êtes pas dupes et que vous allez appeler la police
- si votre carte venait cependant à être bloquée, ne quittez pas le distributeur et appelez sans tarder la police en composant le « 17 ».

Opération Tranquillité Vacances

Vous souhaitez partir en vacances ? La police municipale peut effectuer, si vous le désirez, des passages fréquents à votre résidence durant votre absence. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de vous rendre à la mairie quelques jours avant votre départ et remplir le formulaire prévu à cet effet.

Inventaire des zones humides et des cours d'eau

Donnez votre avis du 15 février au 15 mars !



Au cours des années 2012 et 2013, la commune a ainsi réalisé, avec le concours de Saint-Brieuc Agglomération (bassin-versant du Gouët) l'inventaire des zones humides et des cours d'eau sur son territoire. Une démarche de concertation locale a été mise en œuvre de décembre 2014 à ce jour. A cet effet, un groupe de travail communal composé d'élus, d'exploitants agricoles, de représentants des propriétaires fonciers et de représentants d'associations locales (chasse/pêche) a été créé en vue d'examiner les secteurs concernés par l'inventaire et de faire émerger, le cas échéant, les points de désaccord donnant lieu à des vérifications de terrain.

Une consultation publique

Afin de finaliser la démarche et de prendre en considération les remarques des usagers et habitants, **une consultation publique des cartes est organisée du 15 février au 15 mars 2015**. Durant cette période, vous avez la possibilité d'émettre des remarques sur un registre mis à votre disposition. Les remarques seront étudiées par le groupe communal et pourront faire l'objet de retours sur les terrains concernés. Au terme de cette démarche, cet inventaire devra être validé par le conseil municipal, puis par la Commission locale de l'eau (Cle) de la baie de Saint-Brieuc, avant d'être intégré dans le Plan local d'urbanisme de la commune.

Recrutement des animateurs pour l'été 2016

Titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez postuler pour être animateur l'été prochain, encadrer des enfants (3-6 ans et 6-11 ans) ou des adolescents (10-17 ans) ? Envoyez votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) pour le 20 février au plus tard et adressé à M. le Maire. Les entretiens de recrutement commenceront début mars. Des réunions de préparation seront organisées le samedi entre avril et juin

Groupe du Bois Gilbert

Les élèves entrent en scène

Vendredi 29 janvier, les élèves de CP de Véronique Le Clec'h et Fabienne Dauge ont donné une représentation théâtrale devant parents et enseignants. Ce spectacle est l'aboutissement d'un projet mené durant plusieurs semaines avec la compagnie Gazibul de St-Brieuc et les enseignantes. Cette année, deux thèmes choisis : *la fratrie*, inspiré du conte Hansel et Gretel des frères Grimm et le second, *fantaisie autour des mots*. Expression orale et corporelle, imagination et créativité concentration, travail en groupe... les ateliers sont aussi faits pour s'amuser. « Cette initiation, proposée depuis 4 ans maintenant est financée par l'Amicale Laïque, précise Chantal Borey la directrice ».



Jouer devant un public, c'est le difficile exercice auquel se sont prêtés les jeunes comédiens en herbe.

Soyez solidaires des écoliers du Bénin

Suite à l'exposition organisée dans le cadre des Tap le mois dernier par Elodie Resmond animatrice, c'est un projet de récolte de fournitures scolaires (livres, crayons et cahiers) qui est lancé. L'idée est de répartir des boîtes pour permettre la récolte à différents endroits de la commune (Croix Bertrand, garderie, Antrejeunes, écoles).

Déposez vos dons jusqu'au 10 mars !

Les bacs seront installés à partir du 25 février. Un flyer sera distribué le 22 février et précisera les modalités. L'ensemble des objets recueillis sera remis par les élèves de la Ville Davy lors d'un voyage au printemps prochain.

Point information jeunesse

Paroles de guerre

Mercredi 10 février

Le Point information Jeunesse propose un temps d'échange intergénérationnel sur le thème de la guerre 39-45. Plusieurs personnes viendront raconter, se souvenir de cette période, alors qu'ils n'étaient qu'adolescents.

De 14h30 à 17h - Bâtiment Mosaïque

Formation au baby-sitting

Lundi 8 février

Sur inscriptions au 06 07 33 36 27

(à partir de 16 ans)

De 14h à 17h - Bâtiment Mosaïque

Ecole Saint-Aubin

Portes Ouvertes

samedi 23 avril de 10h à 13h

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2016 ? Toute l'équipe vous accueillera samedi 23 avril pour vous présenter ses projets, ses méthodes d'apprentissage, ses locaux. Un café de bienvenue sera offert par l'association des parents d'élèves.



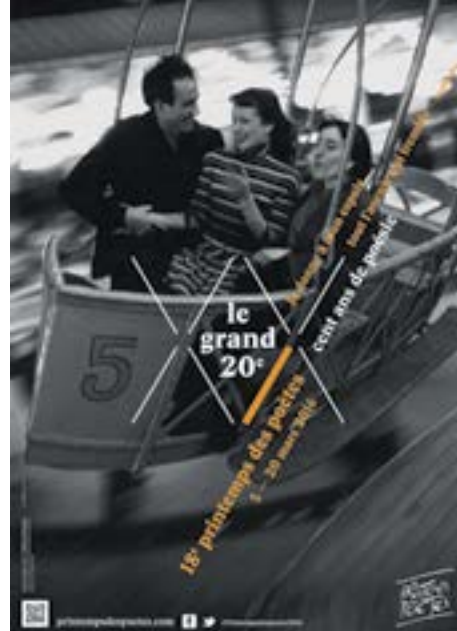
Le printemps des poètes à Yffiniac

Du 5 au 20 mars 2016

Pour cette nouvelle édition du printemps des poètes, le service culturel vous invite à fêter 100 ans de poésie au travers plusieurs rendez-vous : exposition, atelier, rencontre avec une conteuse-illustratrice, échanges avec une slameuse, spectacle...

Photo de l'affiche : Robert Doisneau,
La Foire du Trône, 1955

Citation : G. Apollinaire, in Poèmes à Lou, (c)
Gallimard, 1947.



Exposition « Des mots pour le dire »

Du 5 février au 2 mars



Photo de Serge Andrieux, évoquant la solidarité

L'exposition est réalisée par des photographes amateurs et professionnels regroupés au sein de l'association Comptoir des arts de Lamballe. Les thèmes abordés sont nombreux et ont été soigneusement choisis au préalable par le groupe. A travers ces clichés, les photographes traduisent ainsi différents sentiments tels que la colère, l'infidélité, l'indifférence, la jalousie la solidarité, l'espoir, la solitude...

Chaque photographie est accompagnée d'un texte court, souvent des citations de poètes, de romanciers, d'écrivains qui ne laissent pas indifférent

le visiteur et le conduisent à vouloir découvrir l'auteur. Cette exposition, issue de la 23^e Moisson d'Images, a été choisie spécialement pour notre printemps des poètes 2016.

Les photographes : Christiane Gode, Christina Ladan, Estelle Le Maintec, Fabien Vautrin, Françoise Le Roux, Isabelle Rault, Marie-France Desnos, Régine Kérzoret & Serge Andrieux

Le Patio (salle d'exposition)
Entrée libre

Des animations autour du livre animé : au programme, exposition, bricolage et spectacle musical

Atelier bricolage

Vendredi 12 février

En compagnie de Marine Ginod, super bricoleuse et raconteuse d'histoires, viens fabriquer une mini-histoire, imaginer des personnages et créer des pop-up, ces illustrations en relief qui se plient et se déplient.

Parents ou grands-parents, vous êtes également invités !



De 14h30 à 16h30 - A partir de 5 ans
Inscription au 02 96 72 74 27
Nombre de places limitées - Gratuit

Exposition

Jusqu'au 20 février

Les livres animés sont les vedettes des albums présentés par les bibliothécaires. Venez les découvrir !

A la médiathèque

Spectacle musical « Georges & le tout petit tigre de rien du tout »

Mardi 16 février

Le héros, Georges, est un conteur aux mille histoires. Ses histoires, Georges les range dans des sacs. Mais celle-ci, c'est son histoire, celle qui lui est réellement arrivée... enfin, c'est ce qu'il dit... Dans un petit théâtre en papier, manipulations d'images, ombres chinoises, pop-up et marionnettes mises en scène par Marine Ginod seront accompagnées par Stéphanie Duvivier au chant, violon et trombone. Un spectacle présenté par la RaConteuse & compagnie

Le Patio (salle L'Escapade)

Deux séances : 14h30 et 16h30

A partir de 4 ans - Réservations conseillées

Nombre de places limitées - Gratuit



Poète en herbe, à tes crayons !

Quel que soit ton âge, pose tes idées sur le papier et remets ton poème ou ton dessin à la médiathèque avant le 1^{er} mars. N'oublie pas d'inscrire ton nom et ton âge. Ta création sera affichée dans la salle d'exposition !

Rencontre avec Clotilde De Brito, championne du monde de slam

Vendredi 4 mars

Certains ont sans doute entendu parler d'elle. En tous cas, elle s'est déjà fait un nom dans le monde du slam, cet art oratoire qu'elle pratique seulement depuis deux ans. Après avoir été championne de France en 2014 et vice-championne d'Europe en 2015, cette artiste avec un grand A est aujourd'hui championne du monde de slam !

Un rendez-vous à ne pas manquer !

A la question « Qu'est-ce qui vous anime quand vous slamez », Clotilde répond : « L'envie de partage avec le public, l'envie de faire connaître des textes, de faire connaître des thèmes aussi... ça permet d'aborder plein de sujets. » Cet envie de partage, Clotilde nous le manifestera vendredi 4 mars à l'occasion de ce rendez-vous singulier au cours duquel cetteoureuse des mots viendra nous parler de son travail d'écriture autour de cette nouvelle forme de poésie qu'est le slam. Avec sa douce voix, elle nous lira également quelques poésies écrites par des enfants et les invitera à en lire. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

En attendant, n'hésitez pas à aller la découvrir sur son blog www.autourdeclotilde.over-blog.com

A propos de Clo

Chercheur vétérinaire à mi-temps au CNRS à Rennes, Clotilde s'adonne à sa passion le reste du temps : l'écriture. Entre théâtre, poésie et chanson, Clotilde de Brito navigue dans plusieurs univers, humoristiques, décalés ou plus sérieux. A partir de 2002, elle écrit de nombreux sketches collectifs et met en scène en 2006 sa première pièce «La Mémoire et l'oubli». En solo, elle se fait souffleuse de vers ou conférencière décalée.

Un mot voire deux sur le slam

Le slam est une compétition de poésie où s'affrontent des gens de tout âge. Une discipline inventée par Marc Smith dans les années 80 à Chicago dans le club de jazz le Green Mill. Dans ce genre de compétition, le jury, non professionnel, choisi dans le public, vote dans une ambiance toujours très conviviale et bienveillante. Il y a aussi des scènes ouvertes où les slameurs ne sont pas notés. Ce qu'il faut retenir

du slam, explique Clotilde, c'est que c'est une compétition où des slameurs ont 3 minutes et 9 secondes, sous peine de pénalité, pour présenter leur propre composition. Ils n'ont ni accessoires, ni costumes, ni musique. Seulement leur voix pour s'exprimer et cela se passe sous les applaudissements du public et des autres participants.

Le Patio (salle d'exposition)
A partir de 16h30 - Entrée libre





La médiathèque participe au prix littéraire des comités d'entreprises organisé par Cézam, un réseau de coopération entre comités d'entreprises.

Un prix littéraire dont vous êtes le juré

Lecteur anonyme, adhérent des médiathèques, salarié d'entreprise, vous souhaitez devenir candidat juré ? Il vous suffit de lire trois livres au minimum des dix romans en lice. Votez ensuite avant le 24 juin 2016 pour celui que vous avez préféré à l'aide d'un bulletin de vote en lui attribuant une note de 1 à 10.

Dix auteurs à découvrir

Mardi 19 janvier dernier, Jeanne Jourden et Martine Hervé, coordinatrice du prix Cézam 22, ont donné le coup d'envoi et sont venues

à la médiathèque présenter les dix romans en compétition. La sélection a été effectuée au niveau national par des bibliothécaires et libraires. Les ouvrages ont été écrits par des auteurs européens publiés par des petites maisons d'édition entre le 1^{er} septembre 2014 et le 1^{er} septembre 2015.

La sélection

Celle qui a tous les dons (Mike Carey) - *Après le silence* (Didier Castino) - *Nous dînerons en français* (Albena Dimitrova) - *Acquanera* (Valentina D'Urbano) - *La chaise numéro 14* (Fabienne Juhel) - *La Dernière page* (Gazmend Kapllani) - *Un après-midi d'automne* (Mirjam Kristensen) - *Venus d'ailleurs* (Paola Pigani) - *[KoKoro]* (Delphine Roux) - *La maladroite* (Alexandre Seurat)

Un prix régional et national

Le prix littéraire se joue cette année à l'échelle régionale et nationale, le prix national étant réservé aux lecteurs possédant une carte Cézam.

Les médiathèques partenaires

Hillion, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Tréguieux, Trémuson et Yffiniac.

Pour tous renseignements : contacter la médiathèque au 02 96 72 74 27

A noter : si vous n'êtes pas adhérent à ces bibliothèques, vous pouvez emprunter gratuitement les livres de la sélection en présentant votre carte Cézam 2016

De la musique avec le groupe Aran

Samedi 6 février à 20h30

C'est un concert aux accents de musique celtique que nous propose cette fois l'association Entre Temps. Composé de six musiciens, le groupe Aran nous emmènera pour un voyage musical de l'Ecosse à la Galice en passant par l'Irlande et bien-sûr la Bretagne. Jouant dans des formations d'univers musicaux différents (jazz, blues, rock et variété), chacun ap-

portera son style avec des compositions originales, des reprises et des standards. De quoi ravir vos oreilles !

**Salle du Belvédère - 8 € (gratuit - 12 ans)
Contact au 06 72 22 97 13**

De g. à d. Dominique Moisan (accordéon), Gaël Kergadalan (basse), Serge Guillou (flûtes), Cécile Laisné (chant, clavier), Didier Robin (batterie), Richard Prezlin (guitare)



Lecture à haute voix

Un rendez-vous bien sympathique

Pour le plaisir des amateurs de lecture à haute voix, ce spectacle pour le moins original a séduit son auditoire. Autour du thème de la femme, cinq lecteurs de l'atelier *Ecoutez Voir* ont lu avec beaucoup de talent et de belles

prises en scènes, des textes d'auteurs connus et moins connus. Alternant l'humour, le romantisme et le sérieux, c'est avec une certaine légèreté qu'ils ont animé ce sympathique moment convivial.



Collecte des déchets

A partir du 1^{er} mars, tous nos emballages plastiques se trient

A partir du 1^{er} mars, tous les emballages plastiques seront collectés dans le bac à couvercle jaune dans lequel on mettait déjà les bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, les papiers et journaux, les cartons et briques alimentaires. La nouvelle consigne de tri concerne donc : les films et sacs plastiques, les pots de yaourts et barquettes en polystyrène, les tubes en carton et blisters.

Mercredi 9 mars, les ambassadeurs du tri nous informent !

Tout le mois de mars, des informations sur l'extension des consignes de tri près de chez

vous seront proposés. Devant les écoles, les mairies ou sur les marchés, les ambassadeurs du tri viendront à votre rencontre. A Yffiniac, un stand intitulé « Trop fort le TRI » se tiendra devant la mairie **mercredi 9 mars de 14h à 19h** pour vous donner des conseils sur les nouveaux gestes en matière de tri ainsi que des informations sur le devenir des emballages recyclés.

Pour consulter le calendrier des animations, contacter le service collecte des déchets de Saint-Brieuc agglomération au numéro Azur 0 810 121 600 ou sur le site www.saintbrieuc-agglo.fr



GROUPES DE L'OPPOSITION

Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

Rencontrons-nous !

L'année 2016 vient de prendre son envol, sous une douceur hivernale peu commune. Nous voulons profiter de ce début d'année, pour vous redire, toute l'importance que nous attachons au fait de vous rencontrer. En effet, chacune de nos permanences mensuelles est un moment privilégié, au cours duquel vous pouvez vous entretenir librement, sur les sujets d'actualité communaux qui vous intéressent. C'est également un moment de convivialité

à partager !

Vos avis sont les bienvenus et déterminants, quant aux actions à conduire par les élus de notre groupe, au sein du conseil municipal. Vos avis sont indispensables, pour éclairer l'analyse faite par vos élus, en faisant part de la vie de votre quartier, de votre ressenti sur l'offre de services de la commune ou sur tout autre sujet qu'il conviendrait d'étudier et mettre en œuvre, pour améliorer la situation au quotidien.

Nous sommes résolument à votre écoute ! N'hésitez pas à nous rendre visite le 1^{er} samedi de chaque mois, de 11 à 12 heures, au bureau de la minorité en mairie.

Vous pouvez aussi nous contacter, par téléphone au 07-82-22-88-16 ou par mail fryffi2014@free.fr pour un rendez-vous individualisé.

Vos élus : Fernand Robert - Annie Pihan - Fabrice Bouliou - Maryvonne Ballay

Yffiniac pour vous

Interrogeons-nous sur l'avenir ?

Le débat sur le budget 2016 va commencer à occuper nos esprits. Déjà en 2015, nous n'étions pas d'accord, mais il semble que l'approche 2016 ne soit pas mieux. Même si quelques efforts ont été constatés pour maîtriser des dépenses de fonctionnement, certaines prévisions d'investissements nous laissent songeurs. L'argent public, c'est vous, c'est nous. Les années qui s'annoncent seront difficiles et les dotations d'état réduites. Il faut donc faire les bons choix.

L'important, c'est d'envisager Yffiniac demain. Nous travaillons pour la jeunesse. Il faut laisser un héritage communal à la hauteur des générations futures. C'est pourquoi, lorsqu'il faut agrandir le restaurant scolaire pour accueillir les enfants de la commune, plus nombreux, nous sommes favorables. S'il faut participer à l'accueil d'un nouveau collègue, nous disons oui. Encourager la création

du lotissement du Buchonnet pour accueillir de nouvelles familles, cela participe également au développement de la commune et de sa vie sociale.

A l'inverse, vous aurez la confirmation que la salle du Vauriault n'est pas adaptée aux besoins, pas assez de places, pas assez modulable. L'aménagement du centre bourg coûtera cher et son objectif de recréer un cœur de ville de fonctionnera pas. Tout le monde sera pénalisé par une décision non concertée, un projet construit avec des partis pris qui n'auront qu'une conséquence : décourager les yffiniacais à venir dans leur centre bourg.

Notre vœu est que la commune qui va dépasser les 5000 habitants soit demain un lieu de vie et d'échanges. Il faut que son cadre soit créé pour favoriser le vivre ensemble, l'épanouissement de tous dans un environ-

nement agréable et non pour avoir des installations destinées à la postérité ! Les marges de manœuvres financières sont limitées si l'on refuse le recours à l'impôt systématique. Notre ambition n'est pas d'être négatif, sceptique ou moraliste mais simplement réaliste. De plus, il faut être vigilant sur les transferts de compétences à l'Agglo. Même s'il faut mutualiser, il faut conserver son droit à l'expression et bien identifier qui fait quoi pour apporter de véritables réponses à vos interrogations.

Pour en savoir plus, prenez contact ou rendez-vous avec nous :

André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « [yffiniac pour vous.fr](http://yffiniac.pourvous.fr) »

A noter : article a reçu le 12/01/2016

Etat Civil

NAISSANCES

- 23/12 – Camille Quintin, la Haute Lande
 04/01 – Alexandre Tohier, 10 rue des Centaurées
 07/01 – Ethan Le Villain, 20bis rue Pablo Picasso
 14/01 – Freyja Cheron, Rue François Jaffrain Résidence
 La Logère

DÉCÈS

- 28/12 – Joseph Guyomard, 86 ans, 5 rue du Grand Léjon
 26/12 – Christophe Tirel, 43 ans, La Ville Senan
 20/01 – Bernard Calvez, 67 ans, 22 rue Paul Gauguin

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Cosson Gaëtan, 10 rue du Bourg Neuf, clôture
- M. Le Tiec Frédéric, 8 rue de Racine, clôture
- M. Robin Jérémy, 14 rue des Valérianes, clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Mazé Laurent, 21 rue René Coty, garage et abri vélo
- M. Georget Jean-Christophe, 13 rue du Haut des Champs, extension habitation
- M. Le Bonniec Stéphane, 3 impasse du Petit Carvidy, garage
- Sci de l'écluse, rue du Lac, extension bâtiment industriel.

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- M. Lozach Yohann, 6 impasse des Stellaires, modifications diverses aspect extérieur

Les plans de zonage actualisés



Le service urbanisme vous informe que les plans de zonage du Plu de la commune ont été mis à jour. Ils sont consultables en mairie et sur le site internet www.yffiniac.com rubrique Urbanisme

Conciliateur de justice

Prochaine permanence à la mairie
 mercredi 17 février de 14h à 16h.



FÉVRIER

VENDREDI 5

Conseil municipal

DU 5/2 AU 19/3

Exposition «Des mots pour le dire» - Le Patio « Salle d'exposition » (Service culturel)
 DU 5 AU 20

Exposition de livres animés - Le Patio « Salle d'exposition » (Service culturel)

SAMEDI 6 A 20H30

Concert du groupe Aran - Salle du Belvédère (Entre Temps)

VENDREDI 12

Atelier lecture et bricolage avec Marine Ginod - Le Patio (salle l'Escapade)
 (Service culturel)

SAMEDI 13

Assemblée générale - Salle Triskell (Union Bouliste)

LUNDI 15

Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)

MARDI 16 A 14H30 ET A 16H30

Spectacle musical - Le Patio (salle l'Escapade) - (Service culturel)

SAMEDI 20

Repas - Salle Triskell (Les Mordus de l'Auto)

VENDREDI 26

Concours de cartes - Salle Triskell (Amicale des Retraités)

SAMEDI 27

Zumba party - Salle des Fêtes (Carib'son)

SAMEDI 27

Conférence asso Fany - Salle du Belvédère (Anse Solidaire de la Baie)

MARS

VENDREDI 4 A PARTIR DE 16H

Rencontre avec Clotilde De Brito, slameuse

Le Patio « Salle d'exposition » (Service culturel)

(Suite de l'agenda dans le Sillon de mars)

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
 samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
 Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
 (Textes et photos Sillon)
 Directeur de la publication : Michel Hinault
 Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
 Distribution : Mairie d'Yffiniac
 Création, Impression Roudenn Grafik